

Fédération
de la Distribution
Automobile



Après-vente automobile : face à la dégradation de l'assurance-crédit, la FEDA en appelle au Gouvernement

De nombreuses entreprises de l'après-vente automobile font face depuis le printemps à une détérioration majeure des conditions d'assurance-crédit. Cette situation s'avère très préjudiciable à l'activité économique dans la filière aval de l'automobile qui avait amorcé une reprise cet été et fait désormais face aux conséquences du second confinement. La FEDA vient de saisir de ce dossier les Ministres Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER, afin que des solutions soient trouvées rapidement.

Les dispositifs d'assurance-crédit permettent, dans le secteur de la distribution automobile comme dans de nombreux autres, de protéger les entreprises contre les risques d'impayés et ainsi de favoriser leur développement.

Or, force est de constater que les lignes de couverture mises en place par certains assureurs-crédit auprès des fournisseurs de la distribution indépendante connaissent depuis le déconfinement de mai 2020 une franche dégradation. Celle-ci, dont pâtissent aussi bien de grands acteurs que de plus petites entreprises, se traduit soit par une couverture réduite de manière très significative (souvent de moitié), soit par la résiliation pure et simple de l'assurance-crédit.

Pourtant, l'après-vente automobile s'est signalée par un rebond très significatif entre le déconfinement et le début du second confinement. La filière aval – soit 500 000 emplois au total – équipementiers, distributeurs, garagistes, carrossiers etc. – a ainsi fait preuve d'une résilience précieuse pour la relance de notre économie après la crise sanitaire.

Dans ces conditions, « il est incompréhensible que l'assurance-crédit ne puisse pas sécuriser les entreprises dans les circonstances délicates qu'elles connaissent », déclare Mathieu SEGURAN, Délégué général de la FEDA : « Les entreprises peuvent légitimement attendre qu'un cadre au moins équivalent à celui qui prévalait avant le premier confinement soit maintenu pour préserver les relations inter-entreprises ».

De fait, une assurance-crédit dégradée pour les fournisseurs complique l'approvisionnement des distributeurs qui peinent dès lors à servir leurs propres clients garagistes ou carrossiers. C'est ainsi toute la filière aval qui risque d'être mise à mal.

A cet égard, la réponse de certains assureurs, qui consiste à suggérer aux entreprises de se tourner vers les dispositifs supplémentaires de réassurance publique d'assurance-crédit court terme CAP/CAP+/CAP FRANCEEXPORT/CAP+ FRANCEEXPORT ne semble pas du tout à la hauteur des enjeux.

La FEDA en appelle donc directement au Gouvernement afin qu'une réponse à la hauteur des enjeux soit apportée aux acteurs de la distribution automobile.